

## Les comédiens-stagiaires, Dispositif de formation et d'insertion professionnelle en Normandie



© Virginie Meigné, Groupe 13 (2019-2021)

Entre janvier et février 2021, l'équipe de La Cité Théâtre a sondé les 28 ancien-ne-s comédien-ne-s stagiaires des Groupes 10, 11 et 12, sorti-e-s respectivement de formation en 2013, 2015 et 2018, afin de dresser un bilan précis de leur insertion professionnelle.

L'enquête s'est déroulée sur la base d'un questionnaire portant sur leur situation professionnelle en avril 2020, avant la crise du COVID-19.

Sur les 28 personnes concernées, 25 ont pu être contactées directement par téléphone. Les situations des 3 autres (1 élève du conservatoire de Paris, 1 permanent du Puy du Fou et 1 réorientation) ont été déduites selon des informations obtenues précédemment.

**En avril 2020, 27 des 28 ancien-ne-s stagiaires  
poursuivent leur parcours en tant que comédien et comédienne.  
6 se déclarent aussi metteuse-s en scène, 2 chanteuse-s musicien-ne-s,  
1 enseignant et 1 technicien.**

Ils et elles travaillent à 80 % dans le secteur du spectacle vivant subventionné, 12 % dans le secteur privé et 8 % dans l'enseignement ou l'action culturelle. 84% ont pour employeur principal une compagnie indépendante, et 10 % une institution labellisée (CDN, festival national, ...).

Concernant leur cadre d'emploi, 21 sont artistes bénéficiant du régime d'intermittent du spectacle (avant l'année blanche).  
2 sont permanents (au sein d'un parc d'attractions ou d'une université).  
2 poursuivent leur formation au sein du CNSAD et s'apprêtent à rentrer sur le marché du travail en janvier 2022.  
2 sont artistes ne bénéficiant pas du régime d'intermittent du spectacle.

**Considérant la population active, 92% des ancien-ne-s stagiaires  
bénéficient d'un revenu régulier en tant que comédien et comédienne.**

Cette étude révèle ainsi une bonne adéquation entre le processus de formation des comédiens-stagiaires et l'insertion professionnelle qui en découle. Les ancien-ne-s stagiaires accèdent rapidement et durablement au marché de l'emploi. On note aussi que le dispositif peut être une étape dans un parcours de formation, qui se poursuit au sein d'écoles nationales supérieures.